

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 12 JUIN 2025**

Sous la présidence de Monsieur Christian OST,
Vice-Président du CCAS

Membres élus présents : Christian OST, Sandra PETER, Isabelle UNTEREINER

Membres nommés présents : Eddy COUSINARD, Georges HAYEK, Betty SCHALL, Geneviève THOMASSIN.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Patricia GONZALEZ, Bernard SAETTLER, Elisabeth TAGLANG.

La séance est ouverte à 19h15 par Monsieur le Vice-Président.

1. RETOUR SUR LES ATTRIBUTIONS D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

1.1 Demandes de secours financiers :

Liste des secours financiers						
Commission permanente du 23/04/2025						
Nom et prénom	Adresse	Orientation	Reste à vivre	Objet de la demande	Décision	Montant du secours
[REDACTED]	[REDACTED]	AS de secteur	4.62 €	Avis d'échéance (loyer + charges mars 2025)	Accord pour une prise en charge à hauteur de 90% plafonnée à 300.00 €	300.00 €
Vote : 6 voix pour et 1 abstention (G. HAYEK)						
[REDACTED]	[REDACTED]	Demandeur	6.21 €	Facture d'électricité en date du 19/02/2025	Accord pour une prise en charge à hauteur de 60% plafonnée à 300.00 €	300.00 €
Vote : unanimité						
[REDACTED]	[REDACTED]	AS de secteur	8.66 €	Avis d'échéance (loyer + charges mars 2025)	La demande est ajournée. Les éléments figurant dans le bilan social ne correspondent pas à ceux figurant sur les justificatifs fournis.	N/A
Vote : unanimité						
Commission permanente du 05/06/2025						
[REDACTED]	[REDACTED]	Demandeur	12.66 €	Facture de gaz de février 2025	Refus. Le reste à vivre dépasse le plafond pour l'octroi d'un secours financier.	N/A
Total						600.00 €

1.2 Bons alimentaires :

Liste des demandes de bon alimentaire						
Nom et prénom	Adresse	Orientation	Reste à vivre/jour/personne	Date	Décision	Montant du secours
[REDACTED]	[REDACTED]	AS	N/C	28/03/2025	Accord	32.34 €
[REDACTED]	[REDACTED]	AS	N/C	02/04/2025	Accord	40.00 €
[REDACTED]	[REDACTED]	Demandeur	0.68 €	03/04/2025	Accord	67.50 €
[REDACTED]	[REDACTED]	TS insertion	5.27 €	15/05/2025	Accord	95.00 €
[REDACTED]	[REDACTED]	AS	12.99 €	15/05/2025	Refus	N/A
[REDACTED]	[REDACTED]	Demandeur	22.80 €	22/05/2025	Refus	N/A
Total						234.84€

1.3 Proposition de mise à jour du règlement des aides sociales facultatives :

- Secours financiers :

Le montant du reste à vivre au-dessus duquel la demande fera l'objet d'un refus automatique sans qu'elle ne soit soumise à la commission permanente est fixé à 12.00 €.

- Bons alimentaires :

Le reste à vivre à ne pas dépasser pour pouvoir prétendre à un bon alimentaire est fixé à 6.50 €.

La nouvelle version du règlement des aides sociales facultatives tenant compte de ces modifications sera présentée pour adoption lors du conseil d'administration du 18 septembre 2025.

2. DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

2.1 Instruction de dossiers d'aide sociale légale :

3 dossiers d'obligation alimentaire sont actuellement en cours d'instruction.

2.2 Réception de notification de décision :

Pas de notification de décision depuis le dernier conseil d'administration.

3. ACTIVITES DU CCAS

3.1 Fête de Noël 2025 :

- Présentation du rétroplanning.

- **Le montant du repas est fixé à 45.00 €.** Il comprendra : apéritif, entrée, plat, dessert, café, bredele ainsi que la mise à disposition du matériel ainsi que la préparation de la salle (dressage des tables). Un second devis sera demandé pour les boissons.

- Le montant du colis pour les séniors ne participant pas au repas est fixé à 42.00 €.
 - Validation du choix de l'animation :
Le Bergen Band assurera l'animation musicale du repas de Noël.
 - Détermination du public invité au repas et pouvant prétendre au colis :
Seront invités aux repas les personnes de 75 ans et plus inscrites sur le fichier domiciliaire. Les personnes de 81 ans ou plus ne pouvant ou ne souhaitant participer au repas pourront bénéficier d'un colis déposé au domicile par les élus du conseil municipal ou membres du conseil d'administration.
 - Gestion du vestiaire :
Comme les années précédentes, il sera proposé aux Scouts de gérer le vestiaire.
 - Décorations de table :
Ces dernières seront réalisées par le périscolaire de la commune. L'achat du matériel sera pris en charge par le CCAS (pour un montant maximum de 200.00 €).
- 3.2 Plan canicule 2025 :
La veille sanitaire est active depuis le 1^{er} juin 2025.
Un article sera proposé dans la prochaine Actu du mois de juillet.
- 3.3 L'association « Club des Séniors d'O » :
- Information sur l'activité de l'association au 1^{er} semestre 2025 :
Le club des séniors d'O compte actuellement 65 membres.
Ces derniers se sont réunis 11 fois depuis le début de l'année, rassemblant en moyenne 35 personnes.
 - Prochaines dates :
Deuxième trimestre 2025
Mardi 17 juin 2025

Troisième trimestre 2025
Mardi 1 juillet 2025
Pas de rencontre du 2 juillet 2025 au 31 août 2025
Mardi 2 septembre 2025 et mardi 16 septembre 2025
- 3.4 Présentation du tableau des anniversaires séniors du 3^{ème} trimestre 2025.
- 3.5 Retour sur les sujets abordés lors des réunions de service hebdomadaires.

4. COMMUNICATION

Actu de juillet 2025 : rappels concernant le plan canicule ainsi que des prochaines dates du club des Séniors d'O.

5. LOGEMENT SOCIAL

5.1 Dossiers actuellement suivis :

	T2	T3	T4	T5	Total
CA du 26/01/2023	3	4	11	11	29
CA du 23/03/2023	10	7	9	8	34
CA du 22/06/2023	11	11	8	5	35
CA du 21/09/2023	11	7	8	4	30
CA du 16/11/2023	13	5	12	5	35
CA du 08/02/2024	5	2	9	4	20
CA du 28/03/2024	10	5	10	2	27
CA du 13/06/2024	10	5	6	2	23
CA du 19/09/2024	7	3	11	2	23
CA du 14/11/2024	9	2	11	1	23
CA du 30/01/2025	9	4	11	2	26
CA du 13/03/2025	7	5	11	2	25
CA DU 12/06/2025	4	5	12	5*	26

*Ces 5 dossiers souhaitent un T4 ou un T5 et apparaissent dans les 2 catégories.

5.2 Livraisons de logements sociaux :

- Vilogia : 17 logements situés route de Saverne et rue HOFACKER (dont 7 séniors).

* Commissions d'attribution les 18 et 31 mars 2025 ;

* Visites des logements le 1^{er} avril 2025 ;

* Signature des baux le 15 avril 2025 (salle de l'AgOra) ;

* Etat des lieux d'entrée dès le 30 avril 2025.

Quelques chiffres :

- o 22 dossiers ont été proposés par le CCAS ;
- o 15 dossiers ont été pré-positionnés par le bailleur sur le programme ;
- o 13 dossiers sont passés en commission d'attribution ;
- o 6 demandeurs suivis par le CCAS se sont vus attribués un logement dont 3 séniors.

- Neolia :

11 logements situés 83 route de Saverne, après le 1^{er} trimestre 2026.

12 logements située 26&28 route de Saverne, fin 2028.

Ces éléments ne tiennent compte que des programmes ou un permis de construire a été accordé.

Les dates sont données à titre indicatif et sujettes à modifications.

5.3 Points divers :

Une rencontre est prévue avec Neolia le 25 juin 2025 à la demande du bailleur.

7 DIVERS

Dates pour les conseils d'administration de l'année 2025 :

- Jeudi 18 septembre 2025 à 19h00.
- Jeudi 20 novembre 2025 à 19h00.

Pour rappel, sauf urgence, les demandes de secours financiers sont étudiées lors de réunions de la commission permanente.

La séance est levée à 21h00.

Certifié conforme
et exécutoire



La Présidente,
Cécile DELATTRE,

